



Communiqué de presse

Des conseillers de CNP Trésor récompensés au Grand Prix 2011 du Patrimoine

Trois conseillers de CNP Trésor, le réseau interne de CNP Assurances spécialisé en assurance vie et protection patrimoniale, ont été récompensés au Grand Prix 2011 du Patrimoine-catégorie experts certifiés- organisé par l'AGEFI Actifs. Cette reconnaissance souligne les efforts entrepris depuis plus d'un an pour valider l'expertise d'une majorité des 305 conseillers en gestion de patrimoine du réseau.

La certification CGPC est un dispositif de validation d'acquis professionnels et de formation continue portant sur les différents domaines de la gestion de patrimoine. Le Grand Prix du Patrimoine récompense les trois candidats qui ont obtenu les meilleures notes à chacune des cinq UV composant l'examen national de certification de la CGPC (Conseils en gestion de patrimoine certifiés). Cette certification est reconnue au plan international comme le « Golden Standard » de la profession, selon le Wall Street Journal.

Sur les six conseillers CNP Trésor certifiés CGPC, trois arrivent premiers ou deuxièmes sur deux des cinq UV composant l'examen. Il s'agit de :

- Vahiré Filone de Noisdens: 2e prix UV1 (droit et fiscalité du patrimoine) et 2^e prix UV 4 patrimoine social (assurance, retraite, épargne salariale).
- Eddy VINGATARAMIN : 2ème prix UV3 (investissement immobilier)
- Julien LARPENT : 1er prix UV4 : patrimoine social (assurance, retraite, épargne salariale).

Une clientèle plus exigeante et avertie

Le Grand Prix du Patrimoine réservé aux experts certifiés est organisé chaque année depuis sept ans par L'Agefi Actifs, l'hebdomadaire des professionnels du patrimoine, en partenariat avec l'Association française des conseils en gestion de patrimoine certifiés.

« Ces prix récompensent les efforts entrepris par CNP Trésor depuis plus d'un an. Le réseau de conseil et solutions en matière de protection personnelle et familiale de CNP Assurances a en effet mis en place un dispositif d'accompagnement à la préparation de l'examen destiné à favoriser la réussite de ses conseillers et ainsi s'adapter à une clientèle de plus en plus exigeante et avertie » se félicite Dominique Hilaire, Directeur du réseau CNP Trésor. « Nous sommes d'autre part particulièrement fiers d'obtenir les deux premiers prix dans la catégorie « assurance, retraite et épargne salariale », cœur de notre métier » poursuit-il.

En 2010, 6 conseillers ont été certifiés. En 2011, 26 conseillers poursuivent la préparation de la certification et 26 nouveaux conseillers et un Délégué Régional Patrimoine démarrent le processus de formation.

A propos de CNP Assurances

Premier assureur de personnes en France, CNP Assurances conçoit, fabrique et gère des contrats d'assurance de personnes qu'elle distribue en s'appuyant sur différents partenaires : grands réseaux bancaires, établissements financiers et mutuelles. CNP Assurances intervient sur les trois principaux segments du marché : épargne, retraite et prévoyance avec pour objectif d'accompagner ses 24 millions de clients dans le monde (dont 14 millions en France) tout au long de leur vie.

Cotée à la Bourse de Paris depuis 1998 (Premier Marché), CNP Assurances s'appuie sur un actionnariat stable : la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le groupe BPCE et l'Etat. CNP Assurances est présente dans 15 pays dont l'Italie, l'Espagne, la Grèce, le Brésil, l'Argentine au travers de partenariats avec les grands réseaux bancaires.